



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts
aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : **Agent.e temporaire bulletinage**

Catégorie statutaire :

Corps :

Code corps :

Spécialité :

Groupe RIFSEEP :

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture et patrimoine**

Emploi(s) Type :

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Bibliothèque publique d'information
25 rue du renard – 75004 Paris

Département des Services techniques

Service Périodiques

Fiche de poste Bpi DST-SPE n°

Présentation du service :

Au sein du Département des Services techniques, le service Périodiques met à la disposition du public les collections de périodiques imprimés dans l'ensemble des domaines de la bibliothèque.

Le service Périodiques participe à la sélection des titres et passe les commandes auprès des fournisseurs d'abonnements. Il assure le bulletinage des numéros reçus dans le logiciel de gestion Portfolio, ainsi que l'équipement et, pour certains titres, l'envoi de trains de reliure. Il réclame les numéros non reçus auprès des fournisseurs d'abonnements. Il assure également le désherbage et le retraitement des anciens numéros de périodiques.

Missions de l'agent.e :

Il.elle assure le bulletinage et l'équipement des périodiques imprimés en vue de leur communication au public.

Activités principales :

- Réception et tri du courrier et des périodiques
- Traitement des quotidiens et hebdomadaires de l'espace presse : bulletinage, estampillage, équipement
- Equipement des revues et magazines : estampillage, antivol, plastification

Activités spécifiques/secondaires :

- Désherbage des journaux et magazines de l'espace presse (sauf quotidiens)
- Vérification des factures du kiosque
- Dépouillement des formulaires de consultation des microfilms pour le suivi des statistiques
- Ponctuellement, tâches diverses de magasinage

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques

- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la bibliothèque
- Connaissance du circuit de traitement des périodiques
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'activité
- Outils bureautiques liés à l'activité

Savoir-faire

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité (y compris pour le port de charge)
- Techniques de base de l'équipement des périodiques en bibliothèque
- Rigueur et méthode
- Sens de l'organisation, capacité à respecter les délais

Savoir-être

- Goût pour le relationnel (personnel de la bibliothèque et prestataires)
- Sens du travail en équipe
- Assiduité et ponctualité

Environnement professionnel :

La Bibliothèque publique d'information (Bpi) est un établissement public administratif inscrit au code du patrimoine (Articles R 342-1 à R 342-16), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture (direction générale des médias et des industries culturelles).

C'est une bibliothèque nationale insérée dans le Centre Pompidou avec lequel elle est liée par convention, ses locaux administratifs étant situés 25 rue du renard, 75004 Paris.

Ses missions sont :

- a) D'enrichir, de conserver et de mettre à disposition de tous les publics, gratuitement et dans toute la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections, françaises et étrangères, de documents d'information générale et d'actualité;
- b) De coopérer avec des bibliothèques et établissements culturels, français et étrangers, et de mener des programmes de recherche en matière de bibliothéconomie et de lecture;
- c) De favoriser la coopération entre bibliothèques publiques
- d) D'offrir un programme d'activités et de médiations dans le domaine de la culture et des arts, en coordination avec la programmation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

Présentation de la Bpi : <http://www.bpi.fr/la-bibliotheque>

Pendant la fermeture pour travaux du bâtiment historique « Renzo-Piano », de 2025 à 2030, la bibliothèque sera provisoirement relogée dans l'immeuble Le Lumière, 40, avenue des Terroirs de France, 75 012 Paris.

Avantages sociaux :

- Participation financière à la restauration du personnel via des "Tickets-repas Bpi" utilisables auprès d'une liste d'établissements de restauration sur place ou à emporter ayant passé une convention avec la Bibliothèque publique d'information
- Participation financière aux activités culturelles et sportives via l'association du personnel du Centre Pompidou

- Participation financière à la prise en charge de la mutuelle, à hauteur de 15 euros par mois

Liaisons hiérarchiques :

Chef.fe du service Périodiques, directrice du Département des services techniques

Liaisons fonctionnelles :

L'ensemble des départements et services de la Bpi

Perspectives :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Disponibilité pendant 9 mois à raison de 20 heures par semaine, du lundi au vendredi entre 9h30 et 13h30. Rémunération au SMIC horaire (11,52 € à la date du 16/05/2023) hors indemnité de congés payés et indemnité de fin de contrat.

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Qui contacter ?

Benoît **DESCHARRIERES**, chef du service Périodiques, mel benoit.descharriers@bpi.fr, tél 01.44.78.44.58, mel benoit.descharrieres@bpi.fr

Laurent **PERAT**, directeur du département des services techniques, mel laurent.perat@bpi.fr, tél 01.44.78.44.17

Modalités de recrutement

Candidatures à adresser à Benoît **DESCHARRIERES**, chef du service Périodiques, mel benoit.descharriers@bpi.fr, mel benoit.descharrieres@bpi.fr et Laurent **PERAT**, directeur du département des services techniques, mel laurent.perat@bpi.fr, avec copie à recrutement@bpi.fr

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de la mise à jour : 05/2023